

RÉPONSE DU PTB AU QUESTIONNAIRE DU COMITÉ DE QUARTIER MARIE-CHRISTINE/REINE/STÉPHANIE.

1. PARTICIPATION CITOYENNE

1.1. Comment envisagez-vous la participation citoyenne ?

La participation des citoyens à la vie politique de la commune est la pierre angulaire de notre manière de faire de la politique. En effet, nous avons conçu notre programme en demandant leur avis aux habitants à l'aide d'une enquête à laquelle près d'un millier de bruxellois ont répondu.

Ce sont les citoyens eux-mêmes qui savent le mieux quels sont leurs besoins et qui peuvent apprécier les solutions ou les moyens de satisfaire ceux-ci. Ils peuvent également avancer eux-mêmes des solutions, tant sous forme de suggestions ou d'idées créatives que d'actions concrètes. A-t-on demandé l'avis de la population et des habitants lors de la création du piétonnier et les travaux au centre-ville ? Non, le bourgmestre de l'époque n'a écouté que lui-même, et les barons du béton. Les habitants du quartier de Tour et Taxis sont-ils consultés pour les projets dans leur quartier ? Non, et ils doivent se battre pour se faire entendre. Cela n'est pas normal, et ce n'est pas la vision du PTB.

L'implication des habitants fait la différence. Elle peut en effet permettre à ce que les habitants puissent s'approprier leur commune et habiter dans une ville à la mesure des gens et pas à la mesure des lobbies immobiliers, des multinationales, ou de la bureaucratie.

Les communes organisent parfois des assemblées citoyennes dans certains quartiers... uniquement après des événements graves (problèmes d'insécurité par exemple). Souvent, ces assemblées n'ont pas pour but d'écouter les habitants, mais bien de « vendre » sa propre politique. Les habitants ressortent en général très frustrés de ce genre de réunions. Ce fut le cas par exemple dans les Marolles, concernant le projet de parking dont les habitants ne voulaient pas. La majorité communale venait donc « discuter » avec les habitants, non pas pour écouter les revendications et faire évoluer le projet, mais bien pour imposer son point de vue.

Pour le PTB, la question de la participation est fondamentale avec l'idée que tout ce qui est réalisé sans les habitants, sans leur réelle implication, est voué à l'échec. La démocratie et la participation ne peut se résumer à mettre un bulletin de vote dans l'urne communale tous les six ans et pendant ce temps-là être complètement « démobilisé », « non informé », « non écouté » sur les choix opérés par la majorité communale.

La nouvelle loi communale prévoit la possibilité d'organiser des consultations populaires. Ces consultations sont très rarement organisées (il n'y en a jamais eu à Bruxelles) et sur certains sujets limités uniquement. Nous voulons que cela change. Pour le PTB, la commune doit réaliser de nombreuses consultations populaires. Par ailleurs, sur des projets sociaux ou urbanistiques importants (création de logements, construction ou modification urbanistique ayant un impact important sur la vie d'un quartier), l'organisation d'une consultation populaire devrait être obligatoire, en organisant préalablement des séances d'information et d'échange. Et même si la loi ne l'y oblige pas, nous voulons que la commune suive l'avis des habitants exprimé par la consultation. Nous voulons aussi abaisser le pourcentage d'habitants nécessaire à l'organisation d'une consultation. Il faut par ailleurs que la commune s'engage à respecter le résultat de cette consultation. À terme, nous voulons que la constitution et la nouvelle loi communale soient changées pour permettre la possibilité d'organiser de vrais référendums, c'est-à-dire des consultations

populaires réellement contraignantes. Non, c'est non et oui, c'est oui, et on ne discute plus. Il ne peut y avoir de seuils de participation.

Les possibilités techniques pour consulter et impliquer tout le monde sont aujourd'hui infiniment plus grandes que naguère. Avec les médias sociaux et le smartphone, il suffit d'appuyer sur un bouton pour donner son avis. Si les plates-formes publiques open source rassemblent toutes les informations, l'interaction est possible. Ces plates-formes doivent être accessibles à tous. Elles sont censées être aux mains de la communauté, pas à celles de l'une ou l'autre entreprise privée qui, tôt ou tard, vont pouvoir retenir des informations ou ne les libérer que moyennant paiement.

La participation, entre autres au processus décisionnel, ne peut se faire sans information et interaction. L'interaction requiert l'ouverture et la flexibilité de la politique et de l'administration. Avec les moyens technologiques actuels, par des plates-formes en ligne, la ville peut organiser facilement et avec objectivité toutes sortes d'enquêtes, de sondages et de votes.

Mais nous savons que les plates-formes digitales n'atteignent pas tout le monde. C'est pourquoi des espaces publics de rencontre sont aussi nécessaires. Des espaces où l'on n'est pas obligé de consommer quelque chose, mais où l'on se voit proposer toutes sortes d'éléments : livres, journaux, internet, télévision, petits spectacles, débats, services administratifs... Où l'on peut échanger son savoir et organiser la participation de tous. Ces espaces de rencontre, nous les organiserons de préférence dans chaque quartier, si possible avec un système complémentaire de copinage qui visite activement les gens et les invite à se rendre au lieu de rencontre local. De la sorte, nous impliquerons également les nombreuses personnes qui, aujourd'hui, sont trop repliées sur elles-mêmes ou qui se sentent plongées dans l'isolement.

1.2. Pour vous, les comités de quartiers ont-ils leurs places en tant que relais vers le monde politique ?

Tout à fait. Malgré les discours qui prétendent que les gens ne s'intéressent pas à la politique, on remarque sur le terrain que les habitants investissent du temps dans des associations et comités de quartiers. Qui de mieux placés pour informer le conseil communal de ce qu'il se passe dans un quartier, des projets à y mener que les habitants eux même ?

Nous voulons stimuler et favoriser une plus grande participation directe au sein de certains services de la ville par le biais non seulement de comités de quartiers, mais aussi des comités d'utilisateurs ou groupes d'intérêts, notamment pour le CPAS, les locataires communaux, les pensionnaires des maisons de repos, les comités de parents pour les écoles, etc.

Nous voulons aussi que la ville de Bruxelles institue davantage de conseils consultatifs, assemblées de personnes, chargées par le conseil communal, avec le comité de quartier par exemple, de rendre une vis sur une ou plusieurs questions déterminées. L'avis rendu doit être réellement pris en compte par le conseil et le collège dans ses décisions.

1.3. Comment pensez-vous soutenir de manière logistique les initiatives et actions des citoyens dans leur environnement local ?

D'une part nous voulons offrir l'accès à l'information aux habitants qui la demandent. Nous proposons de rendre contraignant le droit de chaque citoyen de consulter les documents administratifs relatifs aux décisions et dossiers de la commune. Nous souhaitons une obligation pour la commune de répondre aux questions écrites et orales des conseillers communaux quant aux pratiques des services communaux. Cette obligation dans le chef de la commune doit être assortie de sanction en cas de non-respect.

D'autre part, nous voulons mettre en place des maisons de quartier dans chaque quartier. Cet endroit a pour objectif d'accueillir n'importe quel habitant et l'aide dans des démarches administrative ou autre. On pourrait y venir simplement boire une tasse de café ou de thé en discutant avec les autres habitants de son quartier.

1.4. Voulez-vous rendre obligatoire les réunions d'information transparentes sur les sujets publics majeurs ?

Plus que des réunions d'informations, nous voulons rendre obligatoire une consultation populaire sur les projets sociaux et urbanistique d'envergure. Pour prendre un exemple : il faudrait pour nous organiser une consultation sur le projet Néo (plateau du Heysel). Elle devrait s'accompagner préalablement de séances d'informations et d'échanges avec les citoyens. Et même si la loi ne l'y oblige pas, nous voulons que la commune suive l'avis des habitants exprimés par la consultation.

1.5. Etes-vous prêts à communiquer de manière transparente la partie du budget communal utilisé pour le développement de Laeken ?

Nous voulons de manière générale apporter plus de lumière et de transparence dans le fonctionnement de la commune. Aujourd'hui il serait quasi impossible de se rendre compte de quelle somme d'argent est attribué à tel ou tel espace comme à Laeken par exemple.

Cette opacité est organisée depuis des années par les majorités successives au conseil communal et privatisant les services communaux vers des ASBL de la ville de Bruxelles. En créant des ASBL, les pouvoirs politiques peuvent alors contourner les règles (appels d'offres, rémunérations, etc.) qu'ils devraient respecter dans la fonction publique. Ils multiplient aussi les mandats, réduisent les budgets, et créent des emplois précaires et non protégés. Si une transparence avait déjà été appliquée, un scandale comme celui du Samusocial aurait immédiatement été mis à jour.

Nous voulons réintégrer ces ASBL dans les services communaux. Ainsi, nous pourrions alors répondre à différents problèmes dont celui de votre question sur les budgets attribués à un secteur.

1.6. Prévoyez-vous d'instaurer une décentralisation totale des services aux citoyens dans le bureau de liaison de Laeken ?

Notre vision est de créer des quartiers intégrés. Ce sont des quartiers où l'on trouve toute une série de services publics : services administratifs, mais aussi soins de santé, écoles, crèches, bibliothèques, piscine, crèches, plaines de jeux, infrastructures sportives et culturelles, espaces verts, etc. Un quartier avec des services sociaux de proximité, avec des services d'utilité publique, par exemple avec à nouveau des bureaux de poste, des agences bancaires.

1.7. Voulez-vous rendre à nouveau possible la célébration de mariages civils à l'Hôtel communal de Laeken ?

Nous n'avons pas étudié la question dans notre programme, mais nous n'y voyons pas d'opposition.

2. Mobilité et sécurité.

2.1. Prévoyez-vous enfin un plan de mobilité pour le centre de Laeken ?

Nous n'avons pas un plan clef sur porte pour le centre de Laeken, mais nous proposons de repenser la mobilité à Bruxelles. La politique actuelle condamne la voiture sans proposer d'alternative aux conducteurs.

D'abord, nos quartiers intégrés (voir réponse à la question 1.6) permettront déjà de limiter les besoins en déplacement ce qui réduira la pression automobile.

Ensuite, nous voulons construire ces alternatives grâce à des transports en commun performants. Attirer les usagers passe aussi par la gratuité des transports en commun pour toute la région comme d'autres villes d'Europe pour inciter les usagers à abandonner leur voiture et ainsi désengorger les routes.

Nous défendons la création d'un réseau de métro dense et l'augmentation du nombre et fréquence des lignes de transports en commun. Là où ce n'est pas encore le cas, nous voulons au moins un tram ou bus toutes les 5 minutes. Pour les heures creuses nous proposons toutes les dix minutes. Nous créerons des « voies vertes » pour les transports en commun, qui soient prioritaires afin de réduire le nombre d'arrêts.

En plus des transports en communs, nous voulons une ville pensée pour les cyclistes et les piétons. Pour développer une mobilité douce, la ville doit participer à la création d'un réseau de 300 km de piste cyclable dans toutes la région et donc à Laeken aussi. Ces pistes doivent être sécurisées comme à Copenhague. Ces axes sillonneront la ville en tous sens avec un réseau de voies périphériques et de liaisons transversales.

Mais surtout, nous ne voulons pas décider à la place des citoyens. Les experts de votre commune, c'est vous, quels bus/tram doivent changer dans votre commune ? Au contraire des projets comme le piétonnier, qui se décide par quelques politiciens en concertations avec les promoteurs immobiliers ou pareil pour le projet Néo, nous voulons aménager la ville en concertation avec ses habitants. Nous vous présentons les grandes lignes (transports en communs, vélo) mais c'est ensemble que nous devons mettre cela en pratique à Laeken.

2.2. Concrètement, que comptez-vous mettre en place pour assurer la sécurité aux entrées et sorties d'écoles du centre de Laeken ?

Nous réévaluons le plan de mobilité communal pour désengorger les rues des écoles du trafic de transit. Nous voudrions en particulier réduire le trafic de transit dans et autour de la rue des Six Jetons (qu'on appelle « mini-ring »). Là où c'est possible, nous organisons des rues scolaires, c'est-à-dire des rues où le trafic est bloqué ou dévié à la rentrée ou la sortie des classes.

Nous aménagerons les rues de telle façon que les zones 30 soient bien respectées. Nous généraliserons le 30 km/heure dans les rues sans piste cyclable séparée et dans les zones urbaines densément peuplées et en-dehors de routes de transit, afin aussi d'assurer la sécurité routière.

2.3. Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour la mobilité en faveur des personnes à mobilité réduite ?

Nous visons une commune inclusive, qui tient compte de tous ses habitants, quelle que soit leur spécificité. Pour le PTB, cela doit se traduire dans tous les aspects de la vie publique : services communaux, transports, événements festifs, informatifs ou culturels. Le premier pas vers cette commune accessible est la mise sur pied d'un point de contact central pour tous les citoyens en

situation de handicap, mais aussi leurs proches et leurs familles. Ce guichet doit informer et accompagner les personnes en matière de logement, d'éducation, d'emploi et les mettre en relation, si nécessaire, avec services et associations adaptés de la commune. Mais le personnel de la commune dans son ensemble doit être sensibilisé à la question du handicap.

Aujourd'hui, trop souvent, les personnes en situation de handicap sont démunies face aux autorités et ne trouvent pas leur chemin dans le dédale de l'administration. Outre le point de contact centralisé, tout le personnel communal, qui est susceptible d'entrer en contact avec des personnes en situation de handicap doit bénéficier d'une sensibilisation et d'une formation adéquate pour éviter des situations de rejet ou d'incompréhension mutuelle. Une signalétique adaptée doit également être instaurée dans les bâtiments communaux (administration, bibliothèques, centre culturel...) et lors des événements organisés par la commune. Partout où c'est possible, l'information doit être rendue plus accessible : le site de la commune doit aussi exister en version simplifiée et accessible aux malvoyants pour être compréhensible de tous, des pictogrammes doivent indiquer les activités de la commune accessibles à tous les publics... La commune est le premier lieu du vivre-ensemble : tous les efforts doivent être faits et tous les moyens doivent être mis en œuvre pour que l'espace commun soit réellement commun à tous.

2.4. Voulez-vous appliquer la « tolérance zéro » vis-à-vis des contrevenants au code de la route ?

Le code de la route est là pour être respecté. Donc nous pensons qu'il doit être appliqué.

2.5. Prévoyez-vous d'installer des radars de vitesses répressifs sur les grands axes traversant Laeken aux abords de zones d'habitations ?

Nous n'avons pas prévu d'installation de radars dans des zones particulières. Ceci étant, le plan de mobilité que nous proposons implique des changements de vitesses et des zones 30 pour la sécurité des cyclistes. Dans les zones habitées, le vélo sera la norme et la voiture l'invitée. Nous aménagerons les rues de telle façon que les zones 30 soient bien respectées.

2.6. Prévoyez-vous de renforcer le contrôle du stationnement dans les rues où celui-ci est payant, notamment rue Marie-Christine ?

La majorité PS-MR de la ville de Bruxelles a misé ces dernières années sur l'augmentation des tarifs du stationnement, du nombre de rues réglementées, sur la suppression des zones gratuites. Elle a même investi dans des scan-cars, voitures capables de scanner les plaques de 18 000 voitures en une seule journée. Une vraie poule aux œufs d'or. Tout ceci pour faire diminuer l'utilisation de la voiture ? Pas du tout : cela remplit surtout les caisses de la ville. Le stationnement a ainsi rapporté 17 millions d'euros à la ville de Bruxelles en 2017. Et comme il s'agit de montant forfaitaires (ou chacun paye les mêmes montants, qu'on soit riche ou pauvre), ce sont les familles avec le moins de moyens qui paient plus la note. Ce n'est pas notre vision.

Nous sommes pour un encouragement à se passer de la voiture par des mesures positives : en investissant dans la STIB, les infrastructures pour la mobilité douce, plutôt que de punir les automobilistes et de prendre leur argent sans leur offrir d'alternatives. Durant la transition vers ces alternatives, nous voulons que le stationnement soit pris en main par les pouvoirs publics, nous ne voulons pas de parkings privés géants qui profitent du problème de mobilité pour réaliser du profit.

Les places en voiries supprimées doivent favoriser directement un moyen de transport alternatif (arrêt STIB supplémentaire, piste cyclable, box à vélo...). Nous voulons aussi rendre gratuite la carte riverain.

2.7. Que comptez-vous mettre en œuvre pour faire pression sur la SNCB et les ministères compétents afin de rénover et de redynamiser la Gare de Bockstael, ainsi que pour augmenter le nombre de trains sur l'axe Bockstael-Luxembourg-Schuman-Etterbeek ?

Nous collaborerons avec la SNCB pour augmenter rapidement l'offre de trains intra bruxelloises. Comme vous le dites, le réseau de petites (et moins petites) gares bruxelloises peut facilement être exploité afin de connecter des zones de Bruxelles différentes.

Au PTB, nous pensons qu'un rapport de force doit être engagé avec le gouvernement fédéral, en charge de la SNCB. Nous agissons avec les habitants, les usagers et avec les travailleurs à cette fin. En réunissant les travailleurs de la SNCB (cheminots, syndicats) mais aussi les habitants, nous voulons mettre suffisamment pression pour arriver à nos fins : cela passera par un réinvestissement massif dans la SNCB.

2.8. Prévoyez-vous de piétonniser davantage la place Bockstael ? Si oui, prévoyez-vous de créer un parking souterrain hors de l'espace public ?

A priori, le PTB est pour l'augmentation de la mobilité douce. Mais à la différence de la majorité PS-MR à la ville de Bruxelles, nous ne voulons pas imposer aux habitants un projet de piétonisation d'une zone ou de son agrandissement sans concertation. Si c'est une demande des habitants, alors ils seront conviés à la réflexion pour l'aménagement de ce piétonnier et d'éventuels parking si nécessaire. Nous voulons faire de la politique pour les gens mais aussi avec eux. Dans ce cas-là, le comité de quartier peut jouer un rôle crucial de relais entre le conseil et les habitants.

2.9. Pensez-vous multiplier les patrouilles de police en voiture et surtout à pied ou à vélo dans le quartier ? Imaginez-vous redynamiser et rendre plus efficace le travail des équipes de gardiens de la paix en leur confiant notamment un pouvoir de verbalisation administrative ?

Chaque Bruxellois doit se sentir en sécurité dans son quartier et sa ville. C'est pourquoi nous voulons garantir un accès à des commissariats proches des habitants. Nous voulons développer une police de proximité avec des agents de quartier qui connaissent les quartiers dans lesquels ils travaillent.

Aujourd'hui, dans la zone de police de Bruxelles-Ixelles, seuls 19 % des policiers habitent à Bruxelles. En dessous de la moyenne régionale qui est déjà très basse (25 %). Pas étonnant dès lors que beaucoup d'unités font leurs rondes en voiture et ne mettent pour ainsi dire plus un pied au sol et n'ont pas le feeling des quartiers. Nous voulons inverser la tendance : beaucoup plus de policiers à Bruxelles doivent être originaire de, et habiter à Bruxelles. Car des agents de quartier joignables, proches des gens : c'est crucial pour lutter contre les nuisances et la criminalité. Le travail d'intervention ne peut pas faire ce que peut l'agent de quartier. Lui connaît son monde et les problèmes du quartier et il peut travailler de façon préventive, remarquer rapidement les problèmes et y faire quelque chose avant qu'ils ne déraillent et ne se muent en comportement criminel. Et inversement : si la population connaît les agents, il y a plus de contrôle sur les agents.

Nous voulons également que le plan urbain de sécurité soit discuté dans des assemblées de quartier où le chef de corps et le bourgmestre viendront présenter leurs priorités. Nous voulons que la voix des habitants, les associations et les personnes intéressées soient entendues dans la définition des priorités pour la prévention et la sécurité dans leur quartier.

La sécurité n'est pas exclusivement une compétence policière. Bien des gens s'engagent à titre professionnel ou bénévole en faveur d'une société en sécurité : concierges, travailleurs de quartiers, gardiens publics, stewards dans les transports en commun... Dans nombre de quartiers, ces personnes de confiance sont souvent les seules à qui l'on peut s'adresser. Ce rôle doit exister dans chaque quartier et il mérite d'être revalorisé.

Le PTB plaide aussi depuis longtemps pour des stewards dans les transports en commun. Ces stewards ont un rôle dissuasif important et leur présence rassure. Dans une optique de rendre les transports en commun plus agréables pour les femmes, le rôle des stewards sera aussi de prévenir toute agression verbale ou physique à caractère sexiste.

Nous misons sur le dialogue et la communication plutôt que sur les sanctions administratives communales (SAC). Avec les amendes SAC, les autorités locales sont à la fois juge et partie. Si l'on veut contester une SAC, on doit se rendre soi-même au tribunal de police et en assumer les frais. Même les plus hauts magistrats du parquet estiment que la loi sur les SAC est une atteinte à la séparation des pouvoirs et ils estiment que son application aux jeunes est plus qu'inquiétante. Les SAC sont également antisociales. Les milieux distingués ne doivent pas craindre une SAC, les «jeunes qui glandent» dans les quartiers populaires, si. Distribuer des amendes ne résout pas les problèmes dans les quartiers. Personne ne pose encore la question du pourquoi, quand cette poubelle se trouve déjà sur le trottoir ou quand les jeunes traînaillent en rue et font une bêtise. On veut faire marcher tout le monde au pas non pas en résolvant les problèmes, mais en les sanctionnant. Jamais d'amendes, alors? Si, quand même. Si d'autres moyens ne débouchent sur rien, une amende peut quand même suivre. Mais alors, une amende émanant d'un tribunal qui respecte le droit de la défense, et non d'une commune qui est à la fois juge et partie.

3. Commerce

3.1. Pour vous, quels sont les besoins d'un quartier comme le cœur de Laeken en termes de commerces de proximité ?

Nous plaidons pour ce que nous appelons des quartiers intégrés (voir réponse à la question 1.6)

Un quartier intégré, c'est donc pour nous un quartier avec plus de services publics (école, commissariat de proximité, etc.) et privés

Il ne nous appartient pas de dire aux habitants quels commerces spécifiquement ils devraient avoir, mais dans notre vision du quartier intégré, les besoins fondamentaux sont rencontrés. Ensuite les comités de quartier comme le vôtre doivent nous informer sur les changements nécessaires à apporter et les spécificités locales auxquelles il faut répondre.

3.2. Quelles mesures concrètes vous soutiendrez pour redynamiser le commerce autour de Bockstael et pour booster l'arrivée de nouveaux commerces ? Comment comptez-vous promouvoir la diversité et une augmentation de la qualité commerciale de la rue Marie-Christine et des commerces aux alentours ?

La disparition des petits commerces de proximité est la conséquence directe des projets mégalo des bourgmestres successifs comme Docks. Dernier en date avec Philippe Close et le projet Néo où est prévu un des plus grands centres commerciaux d'Europe.

Ces centres commerciaux nous sont présentés comme créateurs d'emplois. Pourtant la réalité est tout autre. Ils détruisent les emplois des petits commerces pour les remplacer en emplois précaires. Par ailleurs, il suffit d'aller marcher dans les allées presque vides de Docks pour se rendre compte de l'échec d'une telle politique.

Le PTB s'oppose au projet Néo pour de nombreuses raisons, mais aussi pour maintenir les petits commerces de proximité.

4. Propreté et environnement

4.1. Qu'envisagez-vous de mettre en place afin de stopper les dépôts clandestins véritables fléaux de notre quartier ?

Pour lutter contre les dépôts clandestins il faut une solution propre pour les habitants qui ont des encombrants et des déchets dont ils doivent se débarrasser. Nous proposons d'installer des containers enterrés dans chaque quartier avec tri sélectif : matière organiques, plastique, carton, verre et déchets ménagers. Nous mettrons en service une déchetterie mobile tous les mois pour permettre aux habitants d'y jeter leurs gros déchets ménagers et organiserons un ramassage systématique des encombrants mensuellement.

De plus nous investirons dans des campagnes de sensibilisation et d'éducation à la propreté et au respect de l'environnement avec des animations dans toutes les écoles communales dès la maternelle.

4.2. Comment envisagez-vous d'améliorer la propreté de la rue Marie-Christine et ses alentours ?

Nous voulons mettre en place un vrai service public de propreté et cela commence par la mise en place de l'embauche de personnel communal avec contrat CDI pour assurer un travail de qualité. De plus nous investirons dans du matériel de qualité pour rendre le travail des ouvriers du service de propreté plus efficace et rendre les conditions de travail moins pénible. Nous mettrons en place des locaux pour le personnel propreté dans chaque quartier pour une intervention rapide et un service de proximité.

4.3. Quelles sont les synergies que vous imaginez avec l'ensemble des acteurs du quartier pour améliorer l'environnement et la qualité de l'air ?

L'air propre devrait être un droit fondamental. Constaté que nos enfants tombent malades rien qu'en respirant est simplement inacceptable. De plus en plus de recherches cette dernière dizaine d'années prouvent que les particules fines, les oxydes d'azote (les NOx) et autres particules nocives sont une menace pour la santé publique. Rien qu'à Bruxelles, 632 personnes par an meurent prématurément pour avoir respiré des particules fines.

Améliorer la qualité de l'air à Bruxelles et ses alentours exige une approche radicale et intégrée des sources de pollution les plus importantes : la circulation routière, le chauffage domestique et l'industrie. Ça ne peut se faire qu'en investissant systématiquement dans des solutions sociales et collectives pour plus d'un million de Bruxellois. Le développement des espaces verts de la ville est également, pour nous, un élément important de la lutte pour le droit à l'air propre.

Nous mesurons la qualité de l'air dans les écoles. La ventilation des écoles ne peut plus laisser entrer l'air de la rue. La ventilation est programmée pour renouveler l'air de l'école pendant la nuit, par l'air de la nuit plus propre.

Nous faisons de notre commune un endroit où le choix du vélo ou des transports publics est le plus évident, en privilégiant un environnement vivable avec des services de base accessibles à pied. Nous évitons un développement où des parties entières de la ville n'auraient qu'une vocation commerciale. Nous confions le système de vélos partagés Villo à la communauté et le réformons sur le modèle de Copenhague où on emprunte un vélo comme on emprunte un caddie : on y met une pièce et on part. Nous élargissons l'offre de vélos électriques. Nous investissons dans des cours de cyclisme dans la commune, dans le quartier et à l'école. Nous rendons gratuits les parkings à vélos couverts dans les rues et investissons dans l'installation de nouveaux parkings à vélos pour en finir avec les listes d'attente. Nous appliquons la norme d'Amsterdam, où on impose un périmètre de 300 mètres au moins entre la construction d'un nouveau pôle (écoles, crèches ou maisons de repos) et l'axe routier principal le plus proche. Il s'agit de destinations où séjournent les groupes de population les plus sensibles aux effets de la pollution de l'air sur la santé. Nous introduisons une régulation horaire de circulation des poids lourds. Les camions peuvent venir approvisionner les magasins dans un secteur donné à des moments déterminés par la commune. Pour que cette circulation coïncide le moins possible avec le trafic scolaire et résidentiel. Nous prévoyons dans chaque quartier des points centraux d'enlèvement des colis. Pour que nos rues ne se remplissent pas d'innombrables camionnettes de livraison. Nous organisons plus de dimanches ou de week-ends sans voiture. Nous favorisons la création de rues de jeu en rendant plus accessible la procédure permettant de les organiser.

Les arbres ont un effet positif sur la qualité de l'air, parce qu'ils amènent de la fraîcheur et combattent ainsi la formation d'ozone. Dans leurs couronnes, ils captent les particules fines et le CO₂ de l'air. Ainsi, les concentrations de particules fines baissent de quelques pour cents aux endroits où on a planté des arbres. C'est la raison pour laquelle nous soignons particulièrement les arbres et la verdure de la ville.

Les arbres créent de l'espace : là où il y a des arbres, les autos ne peuvent pas rouler. Bruxelles est une ville qui a relativement beaucoup d'espaces verts. Nous achetons des terrains inoccupés pour y créer des espaces publics verts et pour stimuler l'agriculture urbaine. Tout le monde a droit à de la verdure dans son quartier, et les quartiers verdurisés ont moins de particules fines et un air de meilleure qualité. Nous voulons verduriser les places publiques là où c'est possible, sans entraver l'accès des personnes à mobilité réduite. Cela implique que l'ambitieux Plan Vert de la commune libère du personnel et un budget pour rendre ces mesures possibles.

Nous invitons les habitants d'habitations particulières à verduriser leurs façades, leurs toits et leurs trottoirs et à aménager des arches de verdure. En collaboration avec Plan Nature de Bruxelles Environnement, nous mettons sur pied un nouveau projet pour planter des arbres et entretenir les anciens.

Nous voulons plus de verdure dans la ville en prolongeant le parc de Tour et Taxis jusqu'à Bockstael. Il est ainsi possible de développer une zone urbaine verte qui va du canal à Ganshoren et jusqu'au plateau agricole qui longe Relegem. Ces zones servent également à récupérer l'eau de pluie.

Enfin, on sait qu'une grande source de pollution de l'air est l'énergie utilisée pour chauffer les bâtiments. Pour limiter la consommation et donc la pollution de l'air, nous voulons isoler les logements via un vaste plan d'isolation dans les logements publics avec le système du tiers payant pour les particuliers. Pour cela, nous créons une société publique d'isolation et de rénovation des logements.

4.4. Prévoyez-vous d'augmenter le nombre de caméras de surveillance et les opérations ciblées aux endroits connus pour des faits répétés d'incivilités ? (dépôts clandestins, déjections canines, taggages)

Nous plaçons pour des commissariats et des agents de quartier qui vivent et connaissent leur quartier en terme de sécurité. Il doit y avoir un contact humain entre les habitants et les services de police. Mais plutôt que d'investir dans du matériel de surveillance, nous préconisons l'éducation, la prévention et le matériel de nettoyage.

4.5. Prévoyez-vous de rendre obligatoire les campagnes de sensibilisation à la propreté publique et aux incivilités dans les écoles de tous les réseaux?

La ville de Bruxelles est le pouvoir organisateur d'un des plus grands réseaux d'enseignement. Et bien qu'au niveau communal nous ne pouvons imposer aux autres réseaux un agenda, nous nous devons de montrer l'exemple. Nous investirons dans des campagnes de sensibilisation et d'éducation à la propreté et au respect de l'environnement : animations dans toutes les écoles communales dès la maternelle, embauche d'agents de propreté de terrain, journée propreté avec explication sur le tri des déchets et conseils sur le recyclage.

4.6. Avez-vous l'intention de mettre en place un plan d'actions communal d'envergure et multilingue pour informer les citoyens au sujet de la propreté publique et des incivilités.

Oui. Non seulement informer, mais aussi développer des services publics de ramassages des encombrants, permettront d'avoir des rues plus propres.

5. Logement et vivre ensemble

5.1. Etes-vous prêts à soutenir tout projet visant une plus grande mixité sociale et culturelle à Laeken et à lutter contre la paupérisation en amorçant une nécessaire gentrification pour contrecarrer la ghettoïsation?

Nous voulons effectivement travailler à une plus grande mixité sociale et culturelle dans les quartiers et aussi à Laeken. Les projets immobiliers aujourd'hui ne produisent que des logements de luxe inaccessible à la plupart des Bruxellois. Nous voulons une politique ambitieuse de logement social avec la construction sur Bruxelles de 1600 logements d'ici à 2024. Notamment sur le site de Tour et Taxi et du Heysel.

Il faut chasser la pauvreté et non les pauvres.

En créant des logements abordables et en instaurant une grille des loyers qui fixe un prix maximum en fonction que la qualité du logement, nous pourrions créer des véritables quartiers mixtes qui ne se ghettoïsent ni dans un sens, ni dans l'autre.

5.2. Pensez-vous prendre des mesures pour soutenir tout projet visant une plus grande mixité de fonctions à Laeken: bureaux, logements, infrastructures de tourisme, industrie et commerce local?

Effectivement, notre proposition de fonder des quartiers intégrés qui réunissent logements, services, commerces, loisirs à proximités va à l'encontre des projets de la majorité et des promoteurs immobiliers qui cherchent à créer des zones remplies de bureaux, d'autres remplies de logements, d'autres remplies de commerces, à chaque fois éloignées des unes des autres.

5.3. Pensez-vous collaborer avec l'Ecole européenne pour que celle-ci ouvre son domaine et partage ses infrastructures sportives avec les habitants des quartiers environnants ?

Nous voulons que les bâtiments d'un maximum d'écoles restent ouverts lorsqu'il n'y a pas cours : pour des activités culturelles et sportives en soirée, et le week-end. Nous voulons une école ouverte sur le quartier.

5.4. Quels engagements concrets pouvez-vous garantir pour soutenir concrètement les acteurs associatifs très actifs dans notre quartier et qui œuvrent au quotidien pour la cohésion sociale harmonieuse du centre de Laeken?

Nous voulons que la commune (mais aussi d'autres pouvoirs) soutiennent les associations de quartiers et le monde associatif en général.

Deux axes majeurs : d'une part nous voulons arrêter les mesures d'austérité sur le mouvement associatif. Les associations ont besoin de moyens financiers pérennes. D'autre part, les moyens financiers ne doivent pas être liés à des appels à projet mais être garantis et octroyés en toute indépendance et sans copinage politique.